

Théâtre pour tous



© iStock / Highwaystanz-Photography

Des compagnies proposent une offre variée d'ateliers artistiques pour adultes et enfants, débutants comme confirmés, en s'adaptant au niveau de chacun. Inscrivez Lulu !

POURQUOI ÇA FAIT DU BIEN...

Parce que « le théâtre et l'improvisation permettent de jouer, de s'exprimer par les mots, le silence, les postures, de se découvrir et se dépasser, de prendre du recul par rapport à sa propre situation », assure Olivier Tsevery, professeur de théâtre en

Gironde de la compagnie O.Théâtre, et qui propose des ateliers de théâtre pour des personnes malvoyantes. « On apprend à s'exposer au regard de l'autre. Les personnes sont plus libres et moins en difficultés. Ils prennent beaucoup de confiance, ils sont plus à l'aise socialement, ils communiquent mieux. Au départ, ils ont les mêmes craintes et appréhensions que les autres: trac, regard d'autrui, etc. »

POUR QUI ?

► Le théâtre peut être pratiqué par des enfants handicapés mentaux, autistes ou atteint de handicap moteur ou sensoriel. « La seule limite concerne des personnes au polyhandicap sévère qui nécessiterait une assistance lourde et empêcherait la tenue de l'atelier dans de bonnes conditions. Pour ce public spécifique, il y a cependant des ateliers spécialisés au sein des institutions médico-sociales », précise Émilie Bougouin, directrice du [CRTH](http://www.crth.org), Centre de recherche théâtre et handicap (Paris).

► Le théâtre est généralement proposé à partir de 6 ans, mais il existe aussi des ateliers sous forme de jeu pour les plus petits. D'autres cours sont réservés aux adolescents ou adultes.

OÙ PRATIQUER ?

Vous pouvez essayer d'inscrire votre enfant dans un conservatoire, une école de théâtre, une compagnie, une MJC, etc. Les structures proposent des cours, stages ou ateliers, mais elles n'acceptent pas toujours les personnes handicapées dans la mesure où les professeurs ne sont pas habitués ni formés à accueillir un public spécifique. Au mieux, elles ont rendu leurs locaux accessibles. Pour autant, certaines compagnies se sont spécialisées dans l'accueil des sourds et malentendants ou des malvoyants, d'autres

encore accueillent tout type de handicap. La compagnie Acte 21 (Paris) par exemple, propose une offre d'ateliers de loisirs en danse, théâtre, etc., ouverts à tous. « Ces ateliers visent à favoriser l'accès à une éducation artistique de qualité, et pas seulement par des ateliers spécialisés par type de handicap. Et les lieux sont entièrement accessibles », explique Émilie Bougouin, dont le centre accueille la compagnie Acte 21. « Le centre permet à chacun d'être autonome, y compris dans l'accès aux pratiques artistiques ».

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les prix varient beaucoup, notamment selon que la structure soit publique ou privée. Comptez environ 400 euros l'année pour un cours hebdomadaire, en moyenne, pour une compagnie ou une école privée associative. Mais les prix peuvent varier d'une centaine d'euros dans une MJC à 600 euros l'année. ■

Julius Suzat

Témoignage

« L'inclusion avance lentement »

« L'inclusion avance lentement. Les institutions culturelles sont plus accessibles, mais il reste des freins pour la pratique. Nous travaillons avec d'autres institutions culturelles comme le conservatoire et des théâtres pour y développer l'inclusion en milieu ordinaire. Et pour l'avenir, nous intervenons également à la demande des structures culturelles, éducatives, sanitaires et médico-sociales pour former ceux qui souhaitent développer des projets avec des enfants handicapés ».



Émilie
Bougouin,
directrice
du [CRTH](http://www.crth.org).

RESSOURCES

> Le Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture propose un annuaire qui recense les acteurs régionaux dans le domaine de la culture et des loisirs, dont des compagnies de théâtre. www.cemaforre.asso.fr (rubrique annuaire).

> Le Centre de recherche théâtre et handicap : www.crth.org

> La compagnie O.Théâtre : www.otheatre.fr